

# Montage et maintenance

## Porte coulissante

Automatique / Manuelle

Protection anti-incendie EI<sub>2</sub> 30  
Protection contre la fumée RS  
Insonorisation  
Protection contre les rayonnements



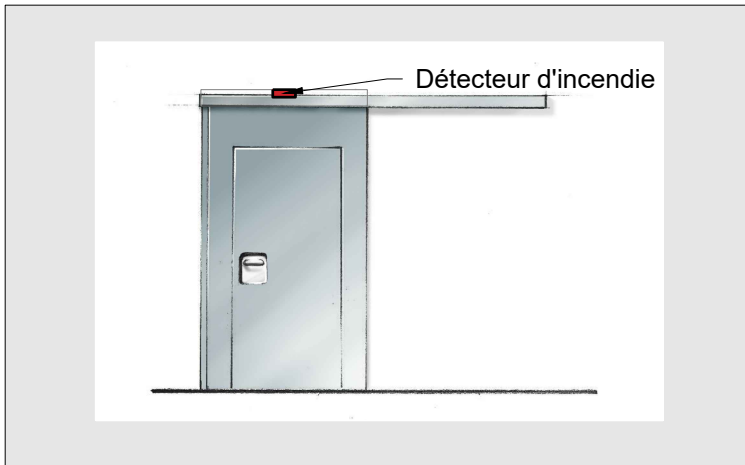
Cher client,

Nos portes spéciales sont des produits haut de gamme, qui doivent être montées avec un soin particulier afin d'assurer leur fonction.

Surtout les huisseries pare-feu sont des éléments homologués par les services d'urbanisme, qui doivent protéger la vie et l'intégrité des personnes en cas d'incendies. Elles doivent empêcher une propagation incontrôlée du feu et de la fumée dans le bâtiment afin de garder libre les voies d'évacuation et de secours.

En cas d'incendie, cette fonction n'est assurée que si les huisseries pare-feu sont réalisées avec les matériaux et accessoires homologués.

Le montage ne doit être réalisé que dans des murs homologués avec des matériels de fixation homologués. Il convient de respecter impérativement toutes les consignes figurant dans le manuel de montage. Ce n'est qu'ainsi que la fonction de protection est entièrement efficace en cas d'événement.



Consigne : Avant le début du montage, contrôler l'intégralité et l'exactitude de tous les travaux préalables réalisés par les autres corps de métier. Les réglementations régionales doivent être respectées en matière du nombre et des positionnements des détecteurs d'incendie.


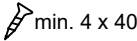


Les cotes spécifiques à la commande figurent dans la documentation de projet. ↯

Pour les variantes d'exécution divergeant du présent manuel de montage, les indications figurant dans la documentation fournie sont obligatoires !

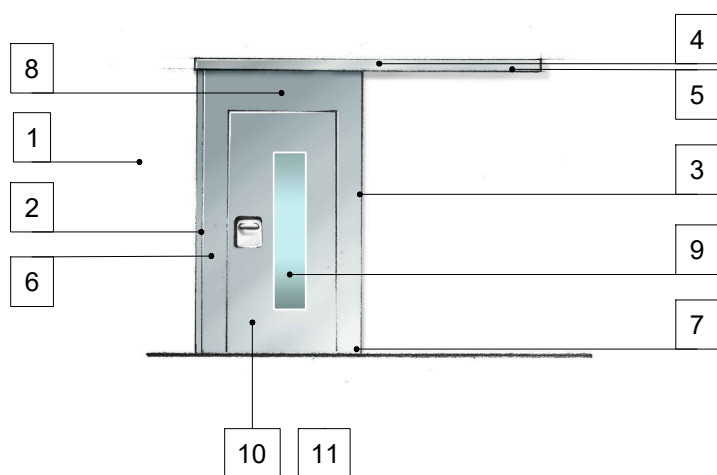


Consigne :

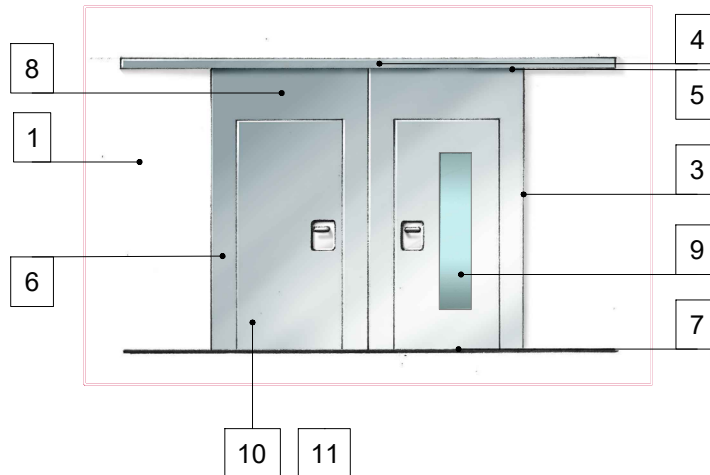
Pour la protection contre la fumée et l'insonorisation, les joints de raccordement doivent être étanchés !

Symboles	Signification
	<p>Utiliser impérativement un adhésif à base de polyuréthane pour assurer la fonction.</p>
	<p>Les tailles minimales respectives des vis sont indiquées. Sélectionner des vis et le cas échéant des chevilles qui correspondent aux caractéristiques du mur. Sauf indications contraires, la distance maximale entre les vis est de 800 mm.</p>
	<p>Veiller tout particulièrement au montage vertical.</p>
	<p>Retirer le film de protection et apposer les bandes gonflantes autocollantes.</p>

**Figure symbolique porte coulissante à un battant**



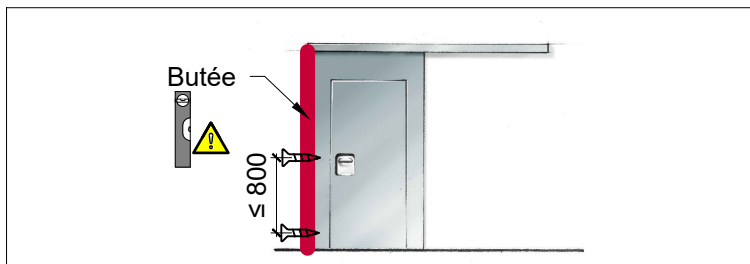
**Figure symbolique porte coulissante à deux battants**



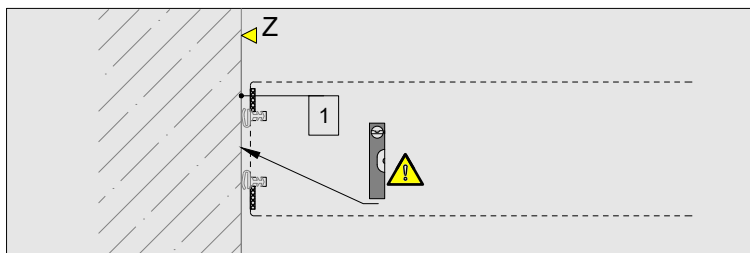
Ordre chronologique	Désignation	Page
1	Tableau de murs	5
2	Butée	
2.1	Butée contre le mur	6
2.2	Butée devant le mur	8
3	Profilé à labyrinthe	10
4	Entraînement/rail	
4.1	Entraînement automatique	11
4.2	Rail – montage au mur/plafond	12
4.3	Rail – montage affleurant au plafond	13
5	Mécanismes de fermeture automatique	
5.1	Poids de fermeture	14
5.2	Ferme-porte automatique / entraînement de porte	15
5.3	Rail incliné	18
6	Collage du panneau de porte	19
7	Guidage au sol	20
8	Monter le vantail de porte	21
9	Montage des vitrages	22
10	Porte pivotante intégrée	24
11	Opérations finales	25

Le mur voisin doit présenter au minimum la même classe de résistance au feu que l'huissierie pare-feu.	Epaisseur nominale minimale en mm
Murs en béton (selon DIN 1045-13), classe de résistance min. C 12/15	≥ 100
Murs en maçonnerie (selon DIN 1053-12) classe résistance des pierres min. 12, mortier normal du groupe de mortiers ≥ II	≥ 115
Murs en blocs ou briques de béton cellulaire (selon DIN 4165-3), classe de résistance 4	≥ 115
Murs en panneaux de béton cellulaire armés horizontaux ou verticaux, s'ils disposent d'une homologation générale des services d'urbanisme, classe de résistance 4.4	≥ 115
Murs – au minimum de la classe de résistance au feu F90, désignation (désignation abrégée) F90-A (selon DIN 4102-4, tableau 48), en panneaux de placoplâtre anti-incendie	≥ 125
Murs – au minimum de la classe de résistance au feu F30, désignation (désignation abrégée) F30-A (selon DIN 4102-4, tableau 48), en panneaux de placoplâtre anti-incendie	≥ 100
Murs – au minimum de la classe de résistance au feu F90, désignation (désignation abrégée) F90-B (selon DIN 4102-4, tableau 49), en panneaux de placoplâtre anti-incendie	≥ 130
L'huissierie pare-feu conforme à cette homologation générale des services d'urbanisme – uniquement les modèles sans élément supérieur et/ou éléments latéraux – peut aussi être raccordé à des vitrages pare-feu résistant aux incendies. Les vitrages pare-feu suivants sont homologués pour les différents pays :   EI30 vitrage fixe E14.2.1-11-11646 EI60 vitrage fixe E14.2.1-08-8385 EI90 vitrage fixe E14.2.1-...   F30 vitrage fixe Z19.14-1502 F90 vitrage fixe Z19.14-...   FST 19161,19162,19163,20364,20365,20366, 21800, 21815, 24544, 25098, 25127	≥ 68

Tableau pour le choix des chevilles															
	Béton normalisé	Béton allégé	Briques pleines	Briques de parement	Pierres calcaires massives	Briques creuses	Pierres calcaires creuses	Blocs en pierre calcaire creux	Parpaings creux	Blocs pleins en béton allégé	Béton cellulaire	Briques creuses allégées	Parpaings en béton allégé	Panneaux en placoplâtre	Panneaux de staff
Chevilles universelles en plastique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Chevilles à expansion en plastique	X	X	X	X	X										
Chevilles à pointes	X	X	X	X	X										
Chevilles longues métriques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Chevilles pour dormants en métal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		
Chevilles articulées à ressort														X	X
Chevilles à clipser														X	X
Chevilles pour cavités en métal														X	X
Chevilles pour plafonds à montage	X														
Chevilles à expansion en laiton	X	X	X	X	X										
Chevilles pour machines	X														
Tire-fonds	X														
Tire-fonds lourds	X														
Tire-fonds en matière composite	X														
Chevilles d'isolation universelles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

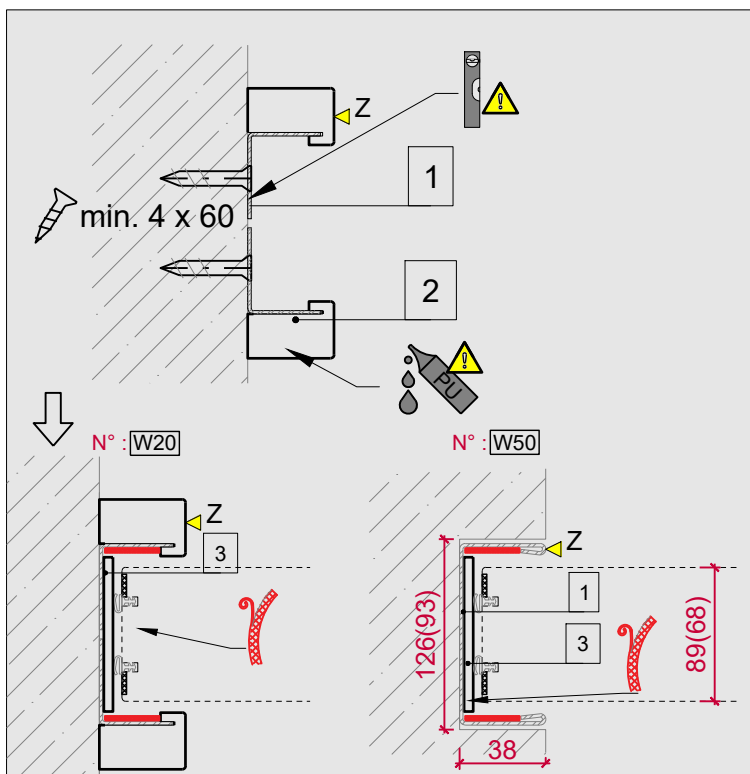


**Le point de référence de la cote Z [Z] est indiquée dans les variantes de butée sur les dessins. Cette cote est importante pour le montage des profilés à labyrinthe et figure sur le dessin de montage.**



N° : **W10** Sans profilé de butée, raccord droit contre le mur

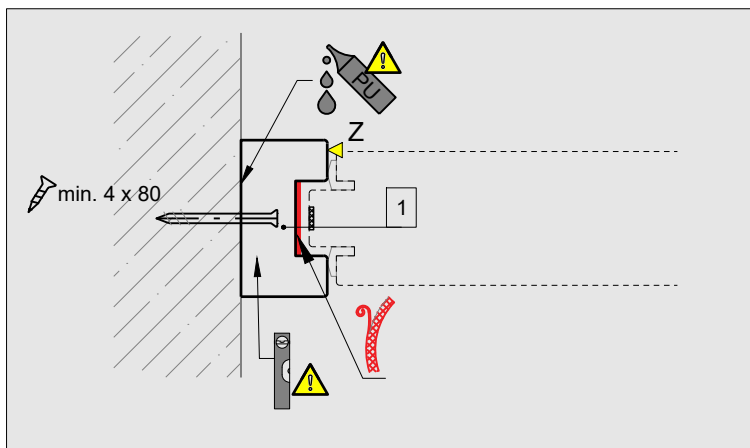
1. Contrôler l'état du mur [1] et réparer le cas échéant.



N° : **W20** Profilé de butée posé contre le mur, profondeur d'insertion 28 mm

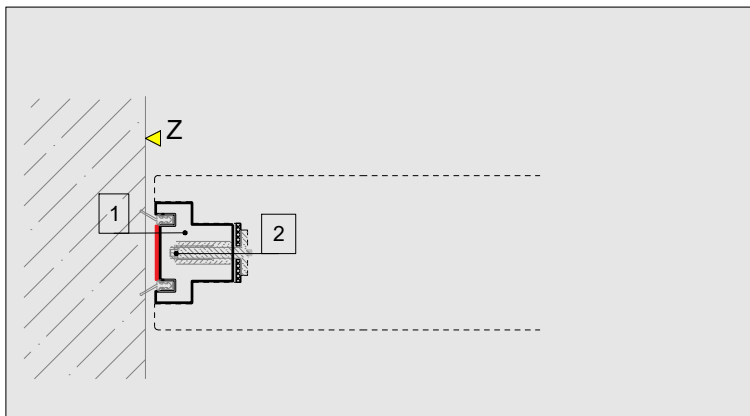
N° : **W50** Profilé de butée affleurant du mur, profondeur d'insertion 28 mm

- Fixer le profilé d'acier [1] en veillant à sa position verticale.
- Mettre en place les baguettes de recouvrement [2] et les coller à l'adhésif PU.
- Coller les bandes gonflantes sur les deux côtés.
- Coller le recouvrement [3].



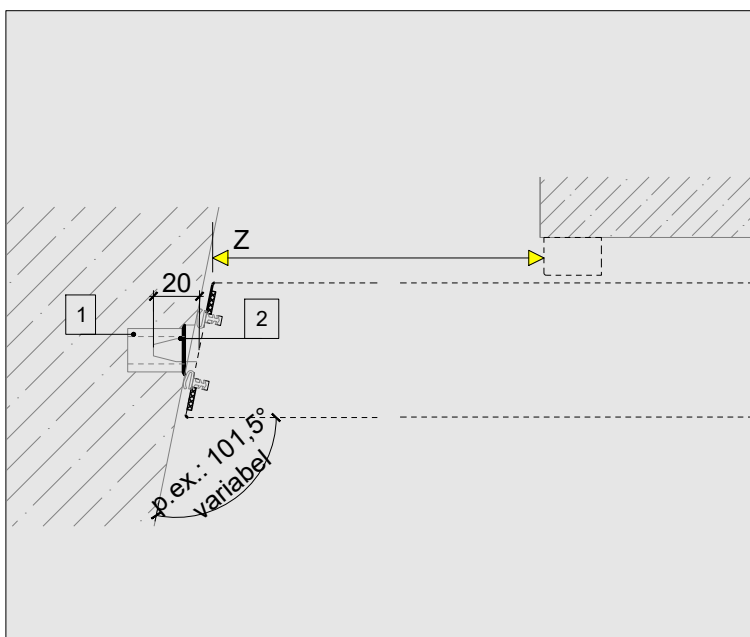
N° : **W70** Profilé de butée posé contre le mur, profondeur d'insertion 8mm

- Fixer le profilé de butée [1] avec l'adhésif PU et les vis en veillant à leur position verticale.
- Coller les bandes gonflantes.



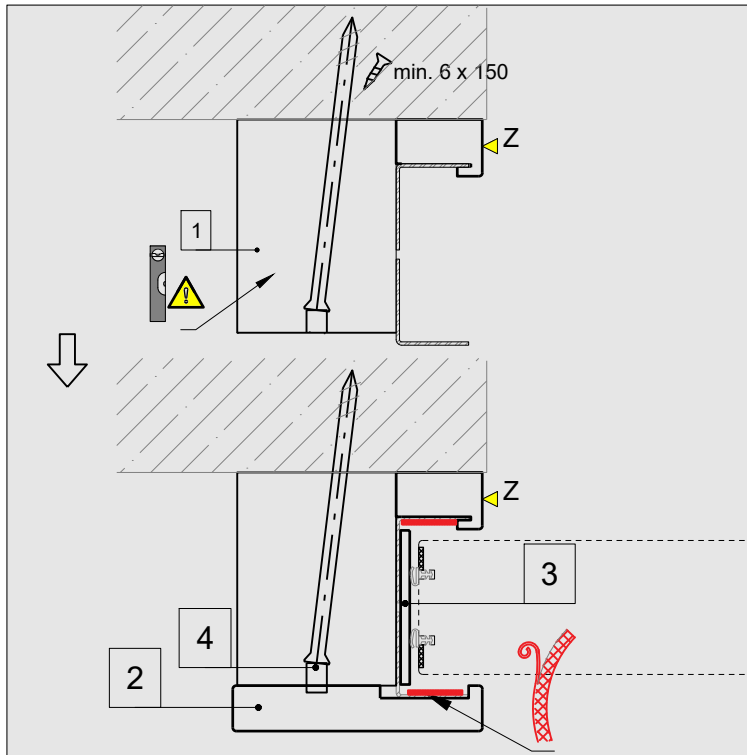
N° : **W80** Raccord coulissant  
(uniquement pour battants de 68 mm)

- Contrôler l'état du mur et niveler le cas échéant les irrégularités plus importantes.
- Régler le raccord coulissant [1] avec une clé Allen de 4,0 [2] lors des opérations de finition.



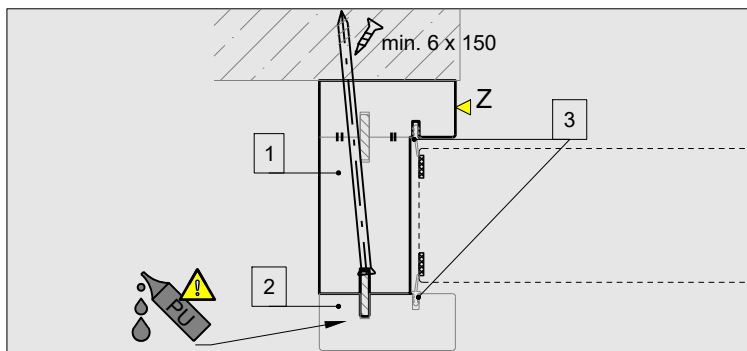
N° : **W90** Raccord droit contre le mur,  
angle variable

- Positionner la douille de goujon de guidage [1] sur le mur et la fixer.
- Le goujon de guidage [2] doit entrer dans la douille [1] d'au moins 20 mm.



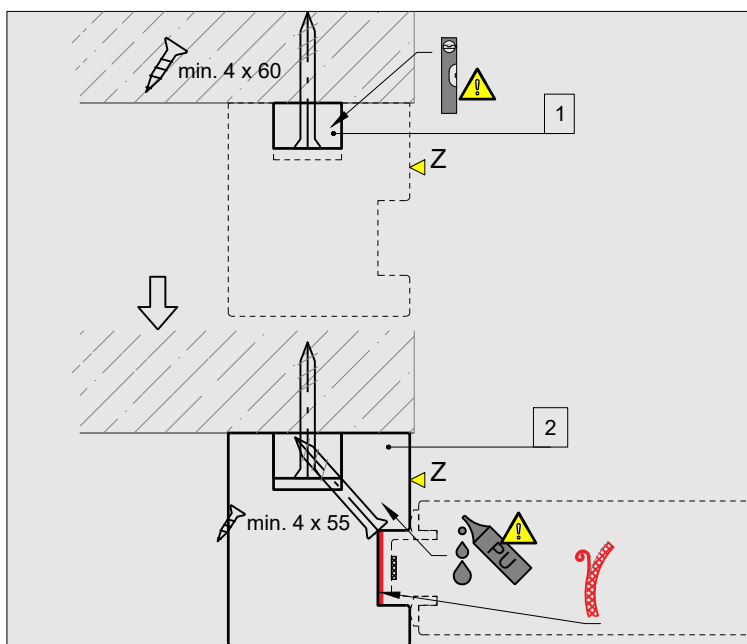
N° : **W15** Profilé de butée,  
profondeur d'insertion 30 mm

- Fixer le profilé de butée en bois [1] en veillant à sa position verticale.
- Fixer le recouvrement [2] avec l'encliquetage à billes [4].
- Coller les bandes gonflantes sur les deux côtés.
- Coller le recouvrement [3].



N° : **W25** Profilé de butée pour la protection  
contre la fumée  
et l'insonorisation,  
profondeur d'insertion 18 mm

- Fixer le profilé de butée [1] en veillant à sa position verticale.
- Coller le recouvrement [2] avec l'adhésif PU.
- Enfoncer sur les deux côtés les joints à lèvres [3] dans la rainure.

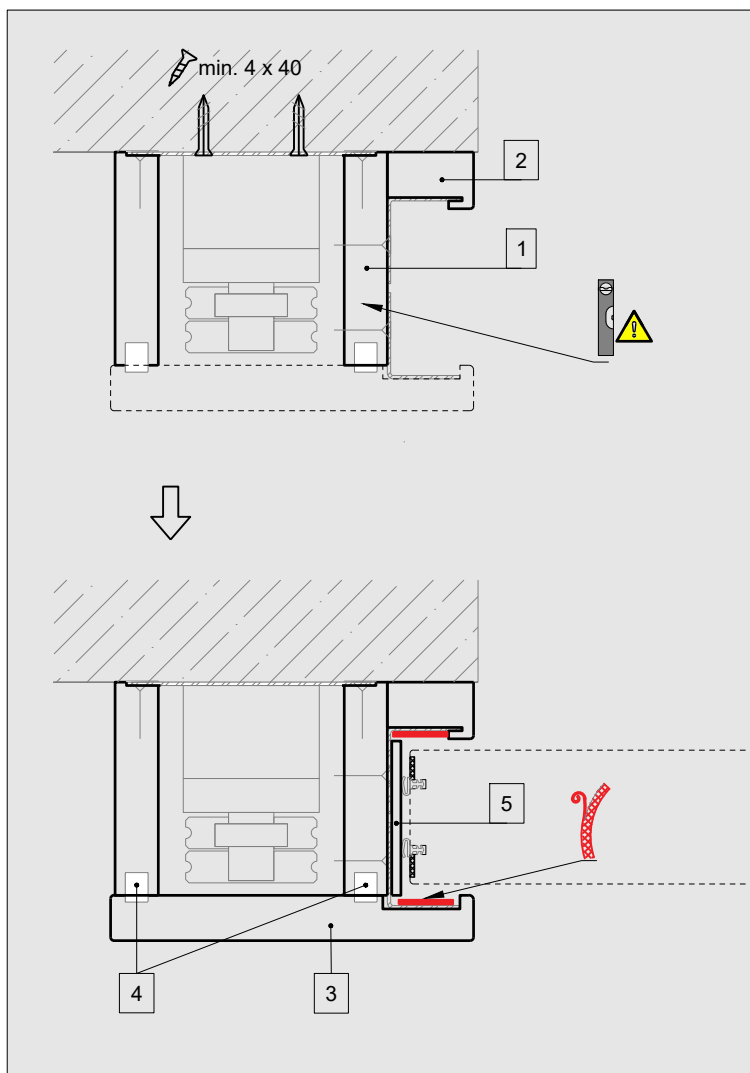


N° : **W30** Profilé de butée,  
profondeur d'insertion 10 mm

- Fixer le profilé de montage [1] en veillant à sa position verticale.
- Fixer le profilé de butée [2] avec l'adhésif PU et les vis.
- Coller les bandes gonflantes.

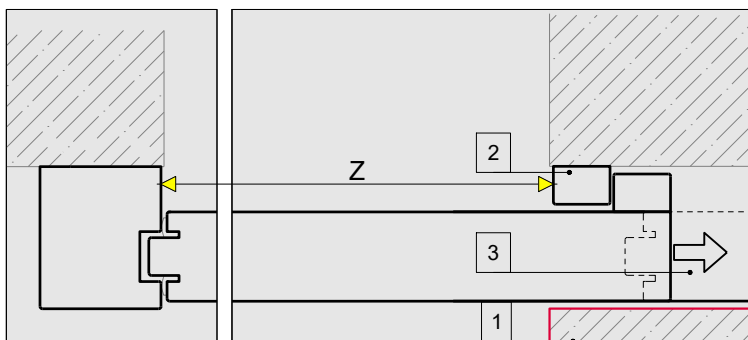
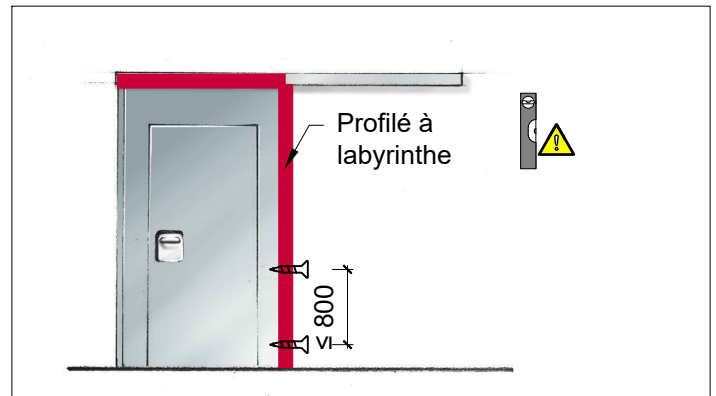
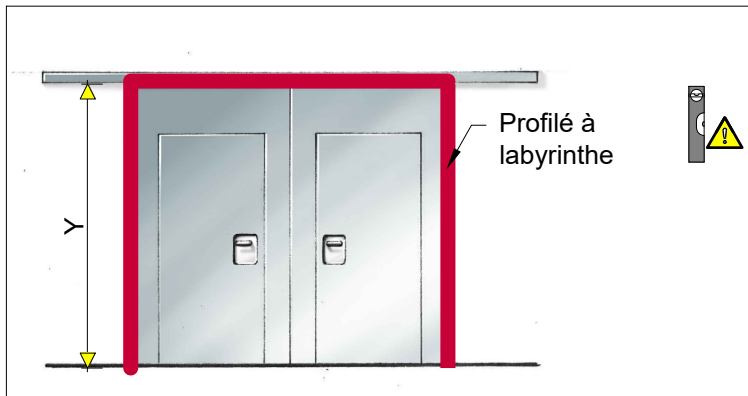


## 02.02-02 Profilé de butée devant le mur



N° **W40** Profilé de butée affleurant du mur,  
profondeur d'insertion 30 mm

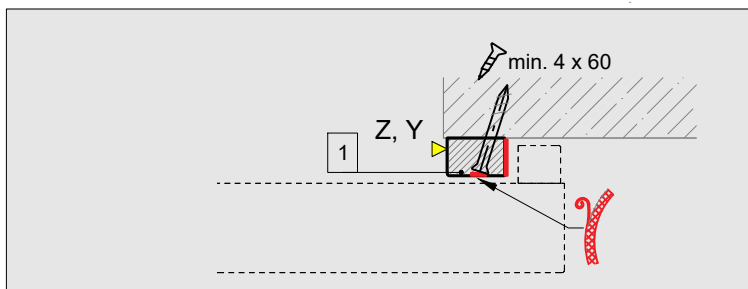
- Fixer le poids de fermeture / profilé de butée [1] en veillant à sa position verticale.
- Coller les baguettes enfichables [2].
- Fixer le recouvrement [3] avec l'encliquetage à billes [4].
- Coller les bandes gonflantes.
- Coller le recouvrement [5].



Les cotes Y et Z figurant sur le dessin de montage doivent être respectées impérativement. Les profilés à labyrinthe sont livrés avec une surcote et doivent être adaptés.

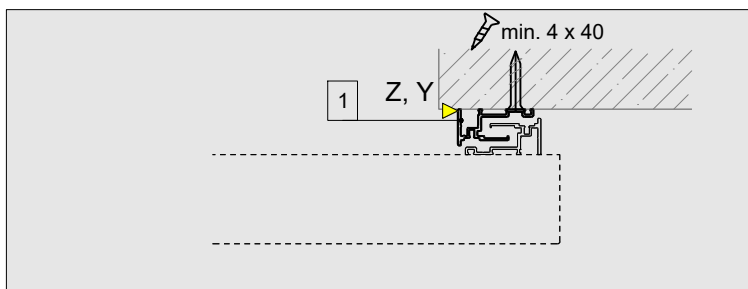
**⚠** Ordre de montage lors du montage dans une poche :

- En cas de montage dans une poche [1], ne monter éventuellement le profilé à labyrinthe [2] qu'après la suspension de la porte coulissante ! Dans ce cas, repousser la porte coulissante [3].
- En cas de trappe d'habillage, tenir compte du décalage [voir étape de montage 11 ]



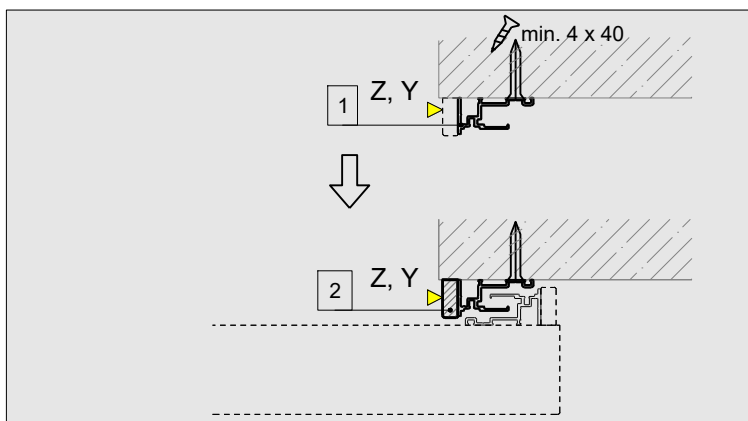
N° : [L1x] **Standard !**  
**Bois**

- Monter le profilé à labyrinthe [1] en respectant les cotes Z, Y.
- Coller les bandes gonflantes.



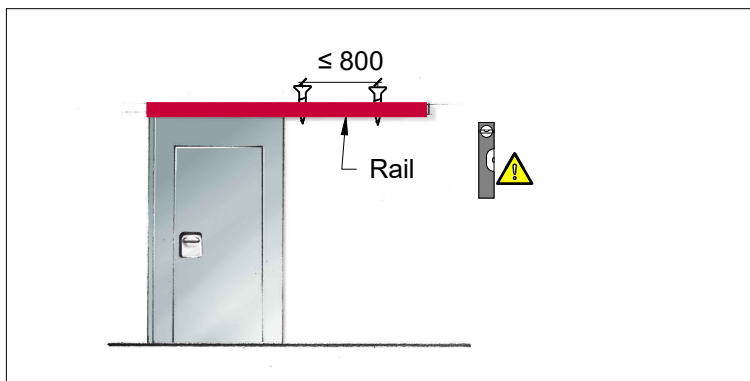
N° : [L2x] **ALU avec joint**

- Monter le profilé à labyrinthe [1] en respectant les cotes Z, Y.



N° : [L3x] **Bois - ALU avec joint**

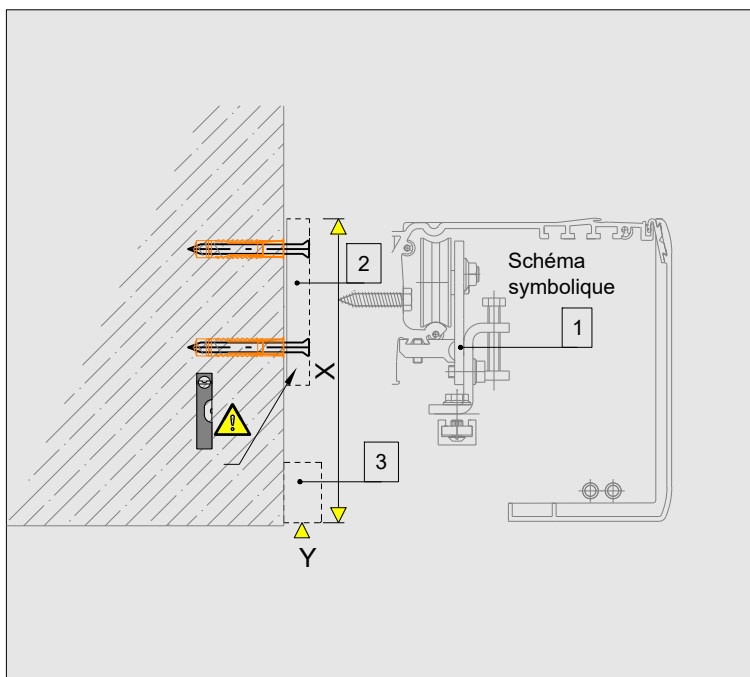
- Monter le profilé à labyrinthe [1] en respectant les cotes Z, Y
- Coller le bois [2].



**⚠ Attention**

Contrôler les conditions statiques de la structure du mur.

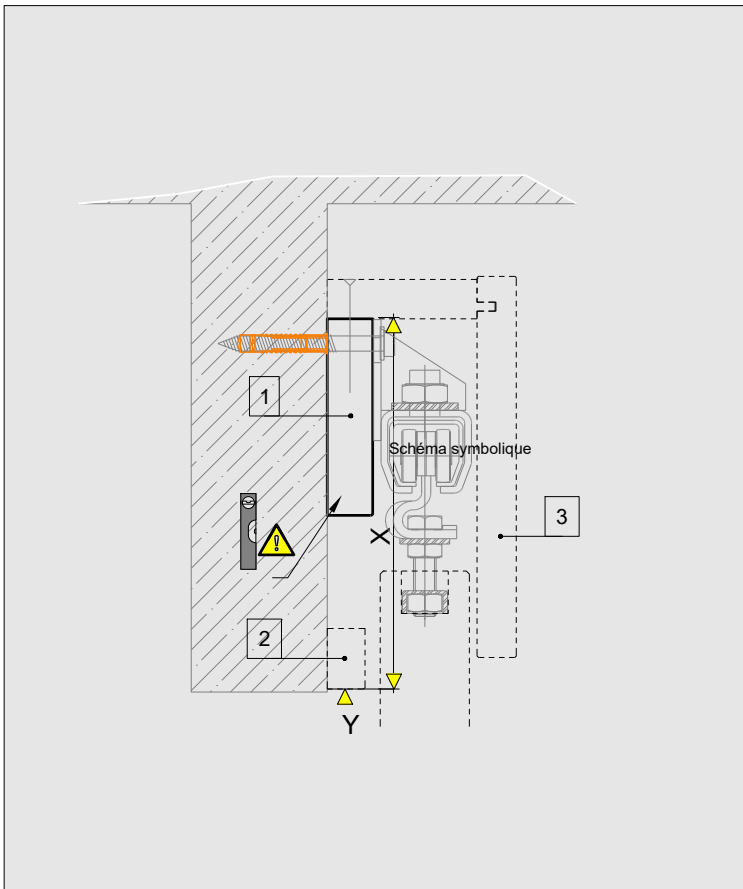
Utiliser des matériels de fixation adaptés au type de mur et aux exigences statiques.



**La cote [X] est décisive pour la fonction et doit donc être respectées impérativement.**

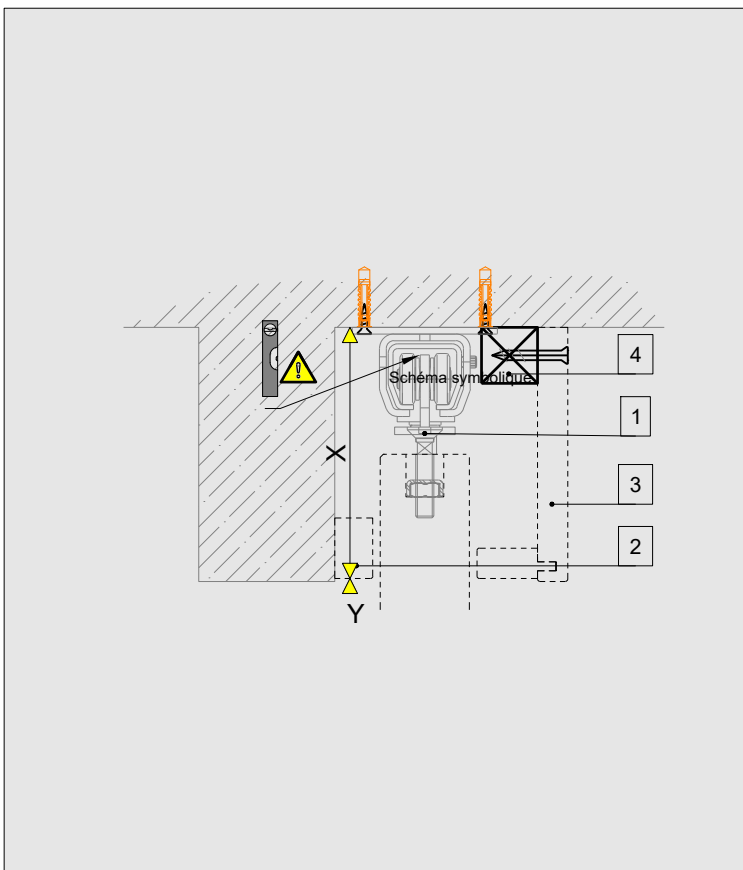
**⚠ Cote [X], voir dessin de montage**

- Le montage de l'entraînement et du rail [1] dépend du type et doit être réalisé selon le manuel de montage du fabricant respectif.
- Tenir compte de l'arête de référence [Y] du profilé à labyrinthe [3].
- La plaque d'écartement [2] est spécifique au type.



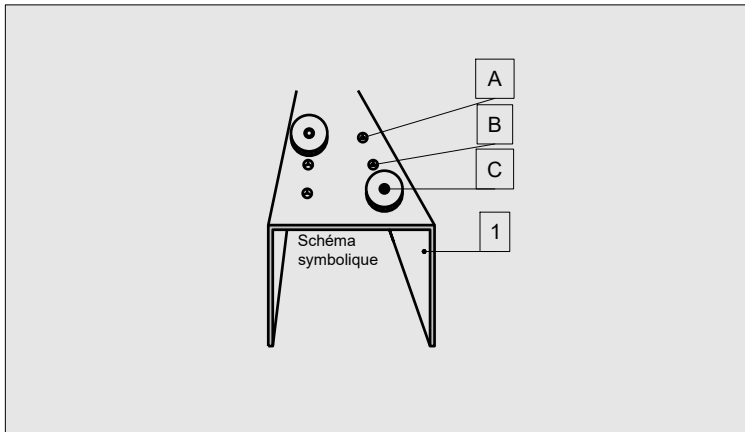
## M32 M33 Montage du linteau

- Fixer la structure de base [1] à l'aide du rail prémonté.
- ⚠ Cote [X], voir dessin de montage
- Tenir compte de l'arête de référence [Y] du profilé à labyrinthe [2].
- Monter ultérieurement le cache [3] [voir opérations finales 9].



## M34 M35 Montage au plafond

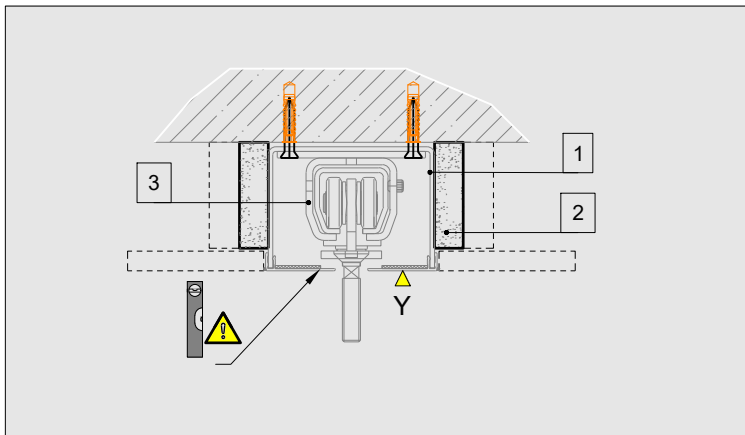
- Fixer la structure de base [1] à l'aide du rail prémonté.
- ⚠ Cote [X], voir dessin de montage
- Tenir compte de l'arête de référence [Y] du profilé à labyrinthe [2].
- Fixer la structure porteuse [4].
- Monter ultérieurement le cache [3] [voir opérations finales 9].



## Profilé à encastrer dans le plafond

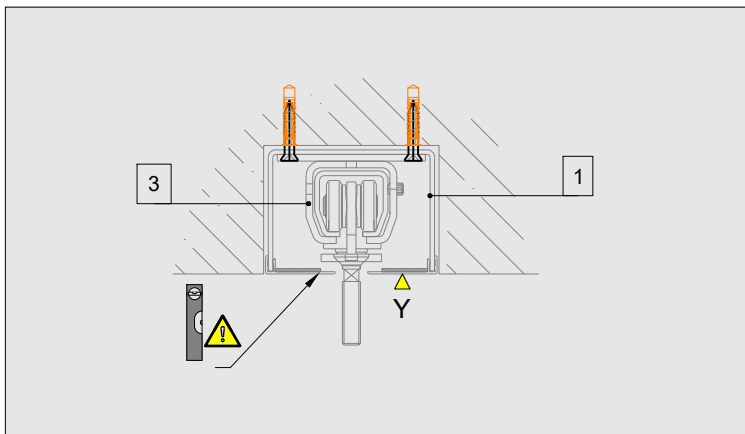
- Lors du montage du profilé encastrable dans le plafond [1], veiller à l'utilisation correcte des éléments prévus :
  - [A] Trous de fixation
  - [B] Fixation pour colliers
  - [C] Vis de réglage en hauteur

## N° : **M10** **M13** **M16** Structure de plafond, montage sur un plafond suspendu



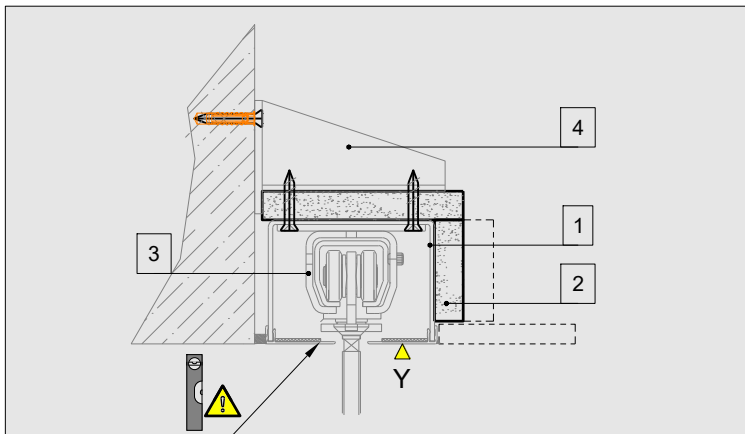
- Le cas échéant, retirer le rail de coulissement [3] du profilé à encastrer dans le plafond [1].
- Fixer le profilé à encastrer dans le plafond [1] avec/sans rail prémonté [3] à travers les trous de fixation [A].
- Les vis de réglage en hauteur [C] permettent de régler à la verticale le profilé à encastrer dans le plafond.
- Habiller les faces extérieures avec des panneaux ignifugés [2].

## N° : **M18** Montage au plafond, montage effleurant au plafond



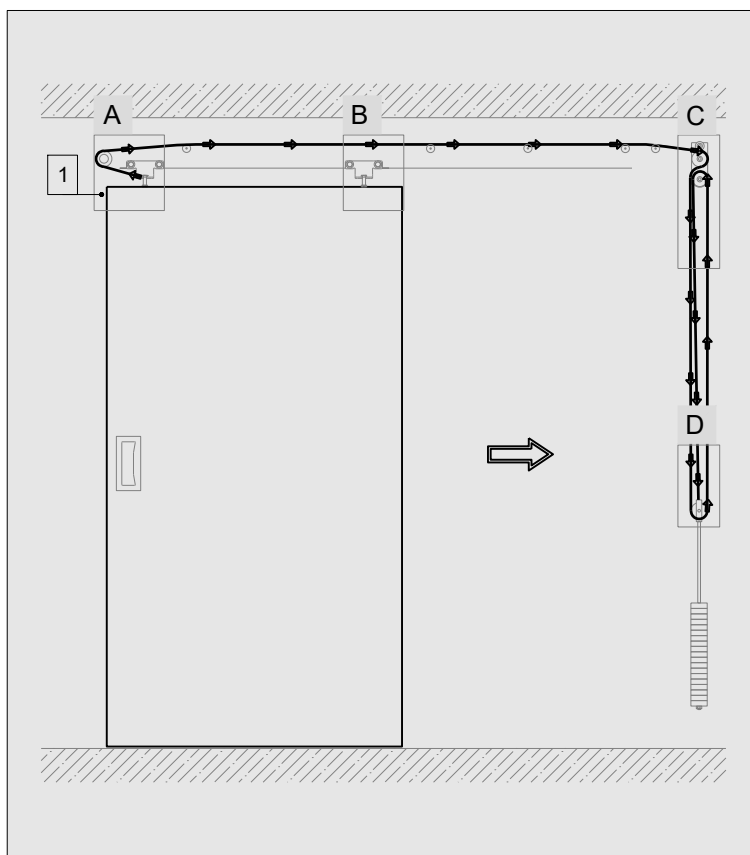
- Le cas échéant, retirer le rail de coulissement [3] du profilé à encastrer dans le plafond [1].
- Fixer le profilé à encastrer dans le plafond [1] avec/sans rail prémonté [3] à travers les trous de fixation [A].
- Les vis de réglage en hauteur [C] permettent de régler à la verticale le profilé à encastrer dans le plafond.

## N° : **M20** Montage du linteau (mur), montage sur un plafond suspendu



- Le cas échéant, retirer le rail de coulissement [3] du profilé à encastrer dans le plafond [1].
- Fixer le profilé à encastrer dans le plafond [1] avec/sans rail prémonté [3] à l'aide la console de fixation [4].
- Les vis de réglage en hauteur [C] permettent de régler à la verticale le profilé à encastrer dans le plafond.
- Habiller les faces extérieures avec des panneaux ignifugés [2].

## N° **M14** Est une combinaison de **M13** et **M20**

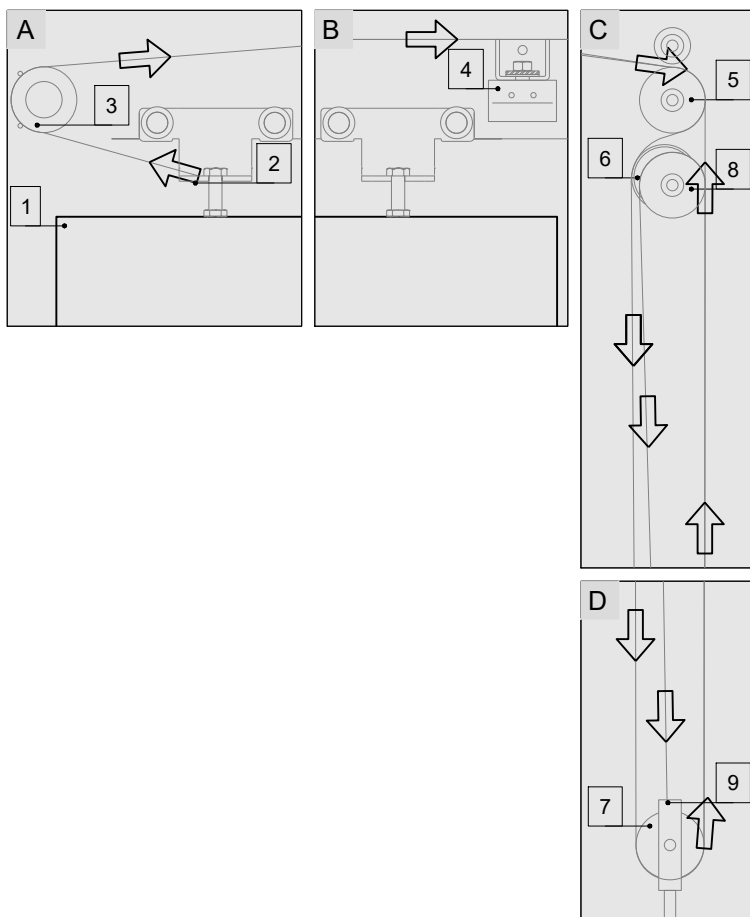


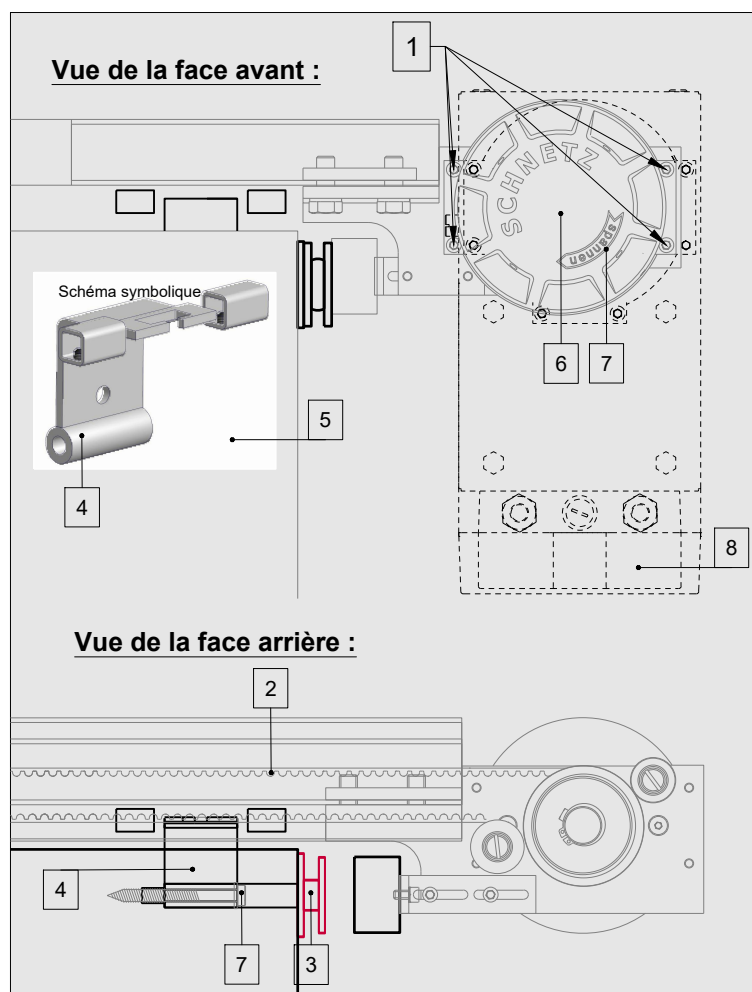
## Guidage du câble dans la gaine de poids arrière :

- Fixer du côté de la fermeture [1] au système de poulies [2].
- Passer sur la poulie de renvoi [3].
- Poser par dessus les poulies d'appui [4] vers l'arrière.
- Passer sur la poulie de freinage [5].

## ⚠ Attention :

- Pour obtenir une surface de friction suffisante pour le freinage, ramener le câble vers le bas entre la poulie de freinage [5] et la poulie de renvoi [6].
- Poser sur la poulie de renvoi de poids inférieure [7].
- Vers la poulie de renvoi [8] vers le haut.
- Puis le fixer au support de poids [9].





## Monter le taquet d'entraînement de porte :

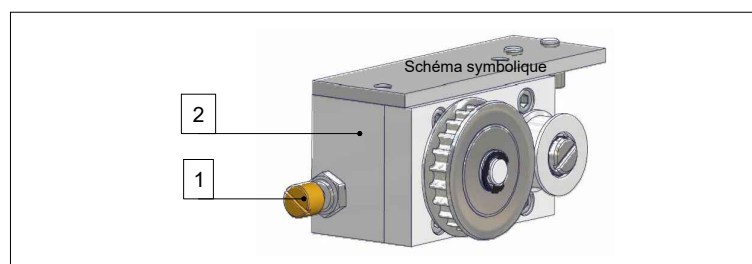
- Desserrer les vis à six pans creux [1] afin de pouvoir déplacer librement la courroie crantée [2].
- Retirer l'ancrage magnétique [3].
- Insérer le taquet d'entraînement de porte [4] et le bloquer avec la vis [7].
- Remonter l'ancrage magnétique [3].

## Réglage de la force de fermeture :

- Amener le battant de porte à l'état fermé.
- Tendre le tambour à ressort [6] d'env. 1 tour dans le sens de la flèche [7].
- Bloquer les vis à six pans creux [1].
- Tester la force de fermeture.

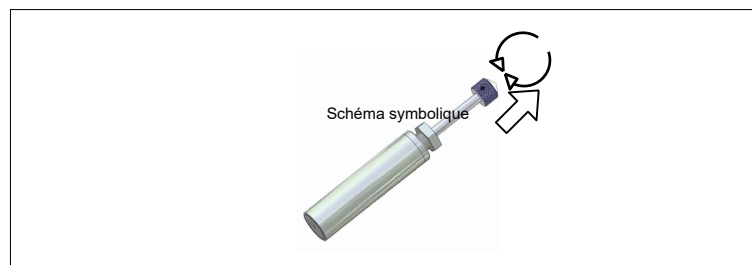
Le cas échéant, répéter le réglage.

- ⚠ Attention**  
 Le serrage dans le sens contraire à la flèche ou le serrage excessif peuvent conduire à la rupture du ressort.  
 La porte doit fermer correctement, peu importe la position de départ !



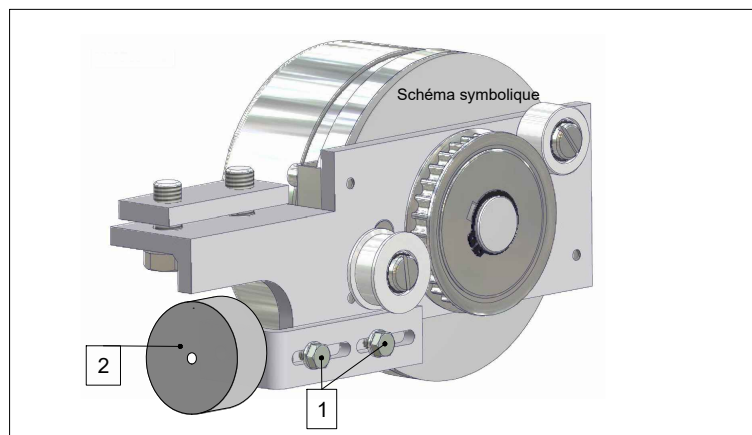
## Vitesse de fermeture :

- La vitesse de fermeture peut être réglée sur le régulateur de course [2] en tournant la vis de réglage en laiton [1]. La position du régulateur de course [2] dépend du type.



## Amortisseur de fin de course hydraulique :

- En le tournant sous traction, régler l'amortisseur de fin de course de sorte que la porte freine et ferme de manière sécurisée sur la position de fin de course.



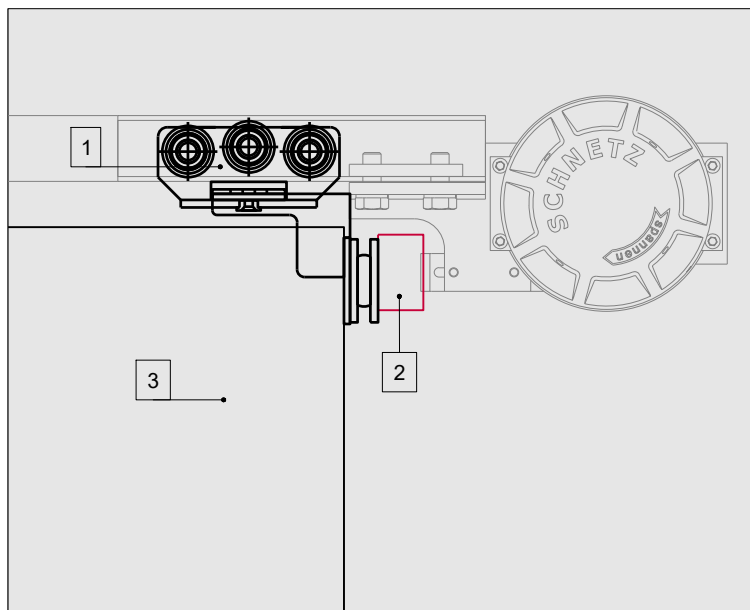
### Aimant de retenue :

- Desserrer les vis de fixation [1].
- Placer l'aimant de retenue [2] sur la position souhaitée.
- Serrer les vis de fixation [1].

Branchement de l'aimant de retenue selon les indications du fabricant

Le déclenchement de l'aimant de retenue peut être réalisé par ex. à l'aide d'un bouton de fermeture de la porte, par une centrale de détection de fumée ou une installation de détection d'incendie.

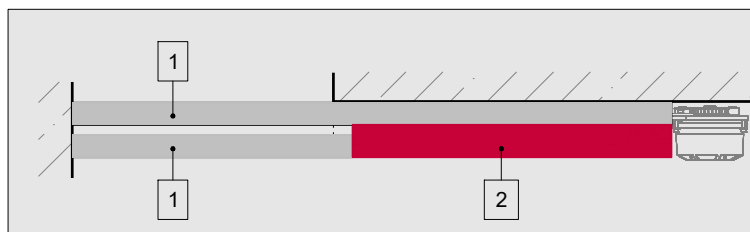




## Fonction de fermeture pour portes coulissantes avec fonction de marche libre :

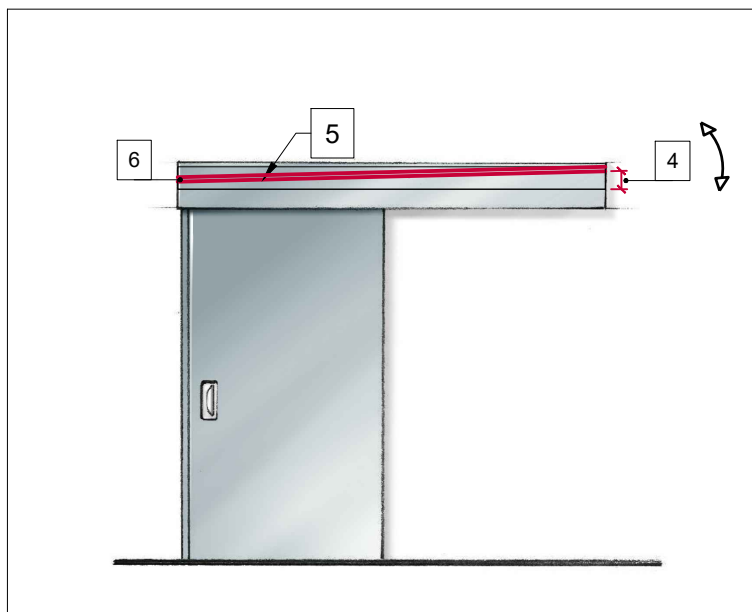
Le dispositif de marche libre Sturm [1] règle la fonction dite de marche libre. Après une première ouverture du vantail coulissant, le dispositif de roulement est retenu par l'aimant de retenue [2]. Cela permet de franchir la porte coulissante avec une résistance faible dans le sens de l'ouverture ou de la fermeture. Après le blocage par l'aimant de retenue, le vantail coulissant [3] peut être garé sur une position quelconque.

Le déclenchement d'une installation de blocage électro-hydraulique ou l'actionnement du bouton manuel entraîne une fermeture automatique fiable des vantaux en cas d'incendie.



## Remarque pour les portes affleurant au plafond :

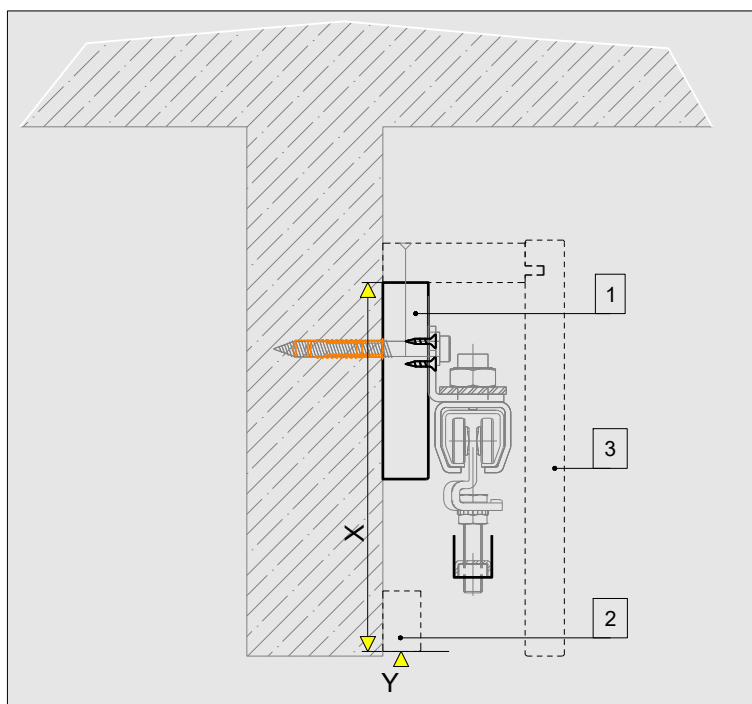
Le recouvrement du rail de coulissement [1] ne doit pas être monté dans la zone de déplacement [2] du dispositif de marche libre.



**⚠ Attention**

Contrôler les conditions statiques de la structure du mur.  
 Utiliser des matériels de fixation adaptés au type de mur et aux exigences statiques.

**La cote [X] est décisive pour la fonction et doit donc être respectée impérativement.**



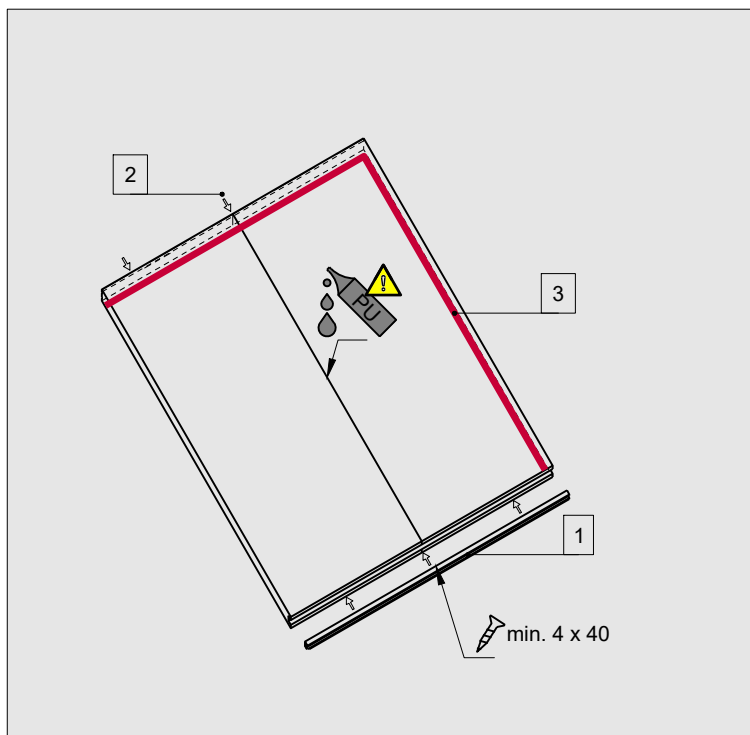
N° M30 Montage du linteau

- Fixer la structure de base [1] avec le rail.

**⚠** Cote [X], voir dessin de montage

Le rail de coulissement est prémonté sur la plaque d'écartement avec une inclinaison de 20 mm [5].  
 Si la vitesse de fermeture doit être modifiée, l'angle d'inclinaison [4] peut être modifié sur le côté d'ouverture du rail. Tenir compte du point de rotation [6] servant de point de référence.

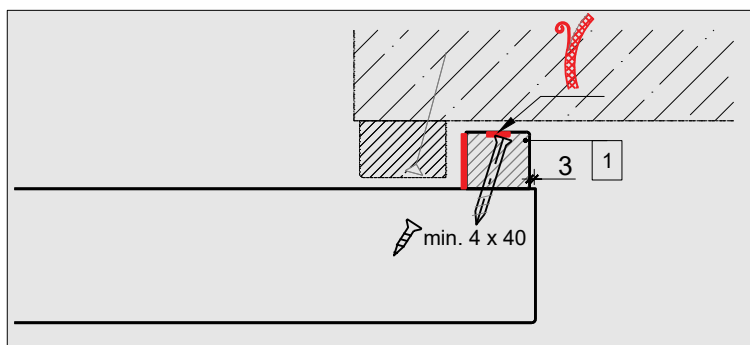
- Tenir compte de l'arête de référence du profilé à labyrinthe [2].
- Monter ultérieurement le cache [3] [voir opérations finales 9].



## Collage de vantaux en plusieurs éléments :

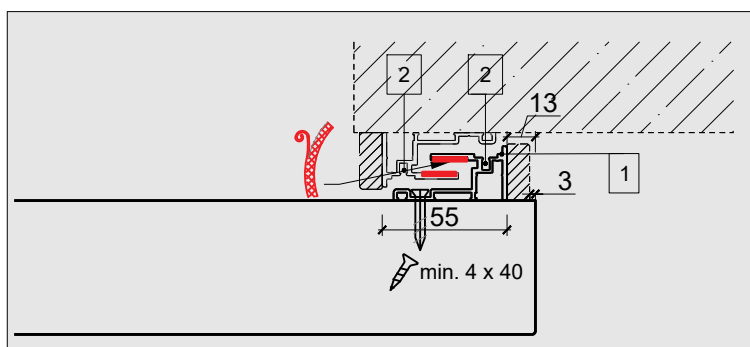
- **Effectuer impérativement un essai à sec, puisque le gonflement des raccords peut les rendre trop difficiles à déplacer !**
- Coller les segments de porte à plat sur le sol avec l'adhésif PU en les serrant avec des serre-joints ou des sangles.
- Fixer le profilé de guidage [1] (en un ou plusieurs éléments).
- Monter le profilé à labyrinthe [2], [3] selon la procédure ci-dessous. Le profilé à labyrinthe [2] est supprimé lors d'un montage effleurant au plafond.

## Monter le profilé à labyrinthe sur le vantail de porte :



N° : **L1x** Standard !  
Bois

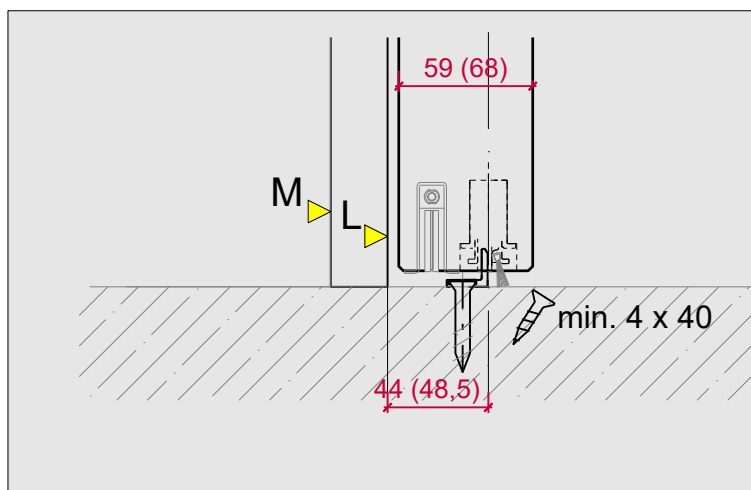
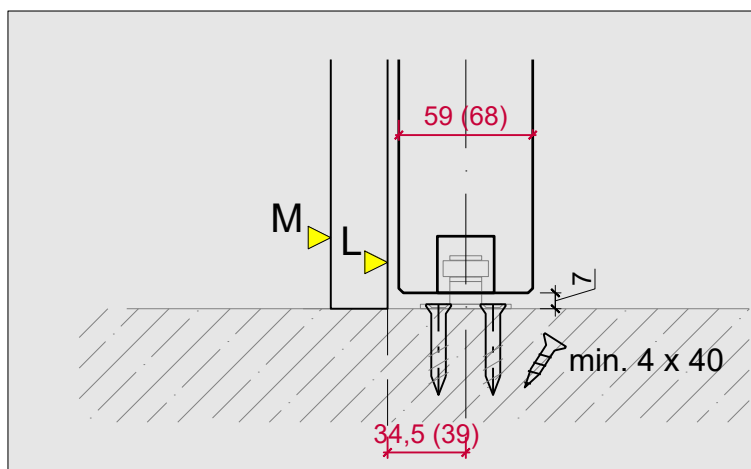
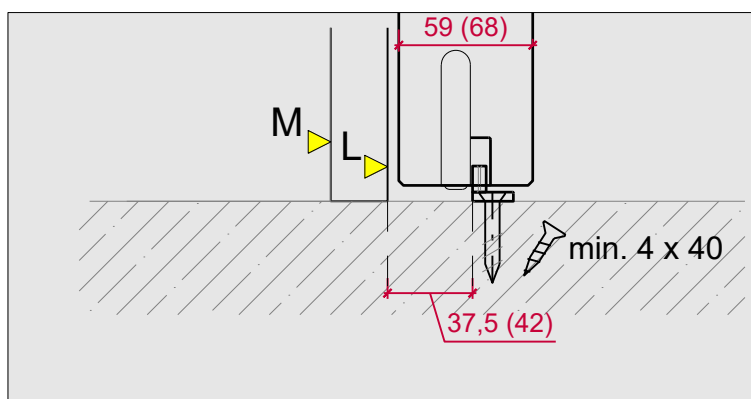
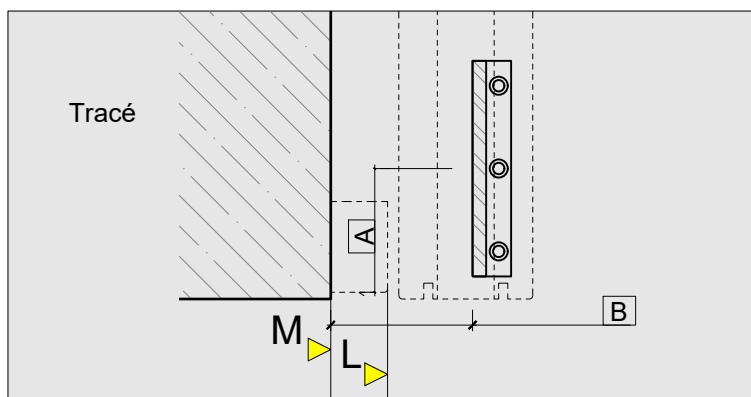
- Monter le profilé à labyrinthe [1] en respectant les cotes indiquées.
- Coller les bandes gonflantes.



N° : **L2x** ALU avec joint

N° : **L3x** Bois - ALU avec joint

- Monter le profilé à labyrinthe [1] en respectant les cotes indiquées.
- Coller les bandes gonflantes sur les deux côtés.
- Le cas échéant, enfoncer dans la rainure.



**⚠** Consigne :

Le bon ajustage est indispensable pour la fonction ! Le tracé sert de schéma pour les variantes suivantes.

- La cote [B] dépend des variantes.
- La fente (5 mm) entre la porte et le profilé à labyrinthe [L] doit être parallèle.
- [M] Arête du mur
- [L] Profilé à labyrinthe
- Choisir les chevilles et matériels de fixation en fonction du type de sol.

N° : **B30** Le rail de guidage Planet SL n'est possible qu'en absence de porte pivotante.

- Fixer le guidage au sol coudé avec un décalage [A] (30 - 50 mm) vers l'arrière.

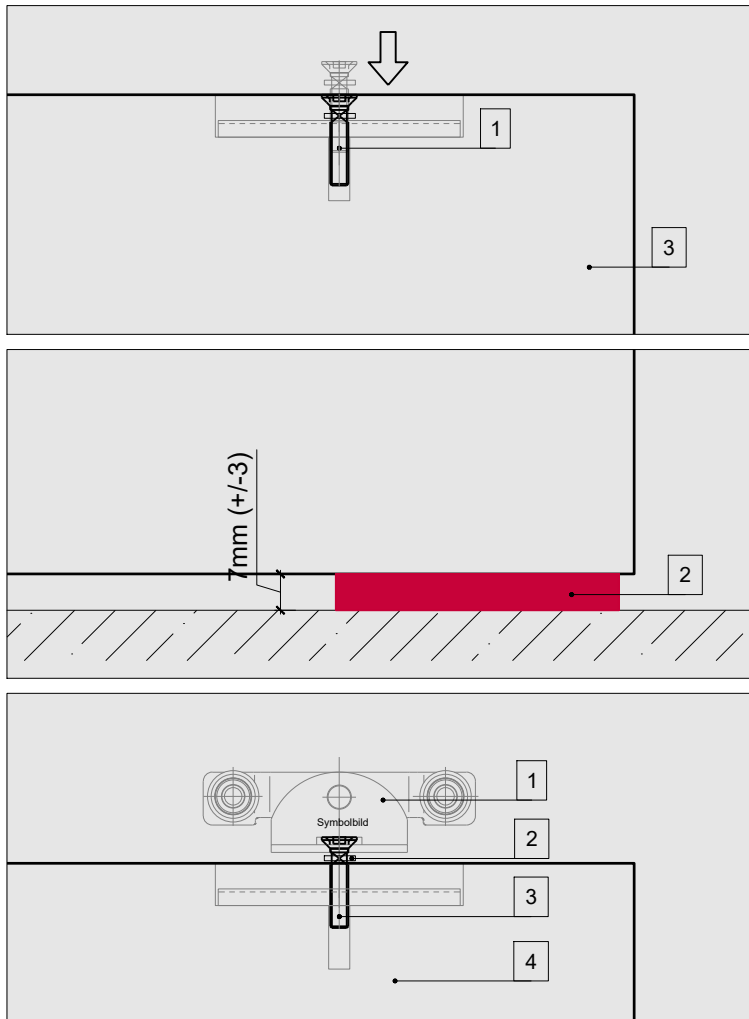
N° : **B10** Rail de guidage 25x25 mm montage normal  
Rail interrompu pour porte pivotante.  
Standard sans porte pivotante !

N° : **B50** Seuil avec rail de guidage 25x25 mm  
Possible avec porte pivotante.  
Adapté uniquement aux vantaux de 68 !

N° : **B20** Rail de guidage étage, profilé GEZE avec brosse de raclage – possible uniquement en absence de porte pivotante.

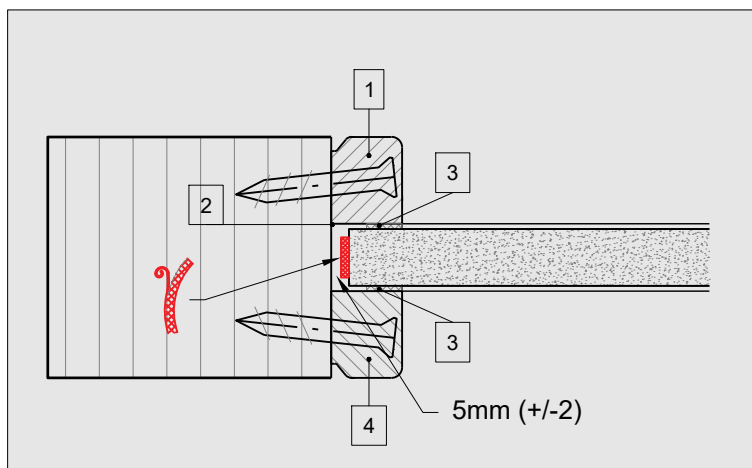
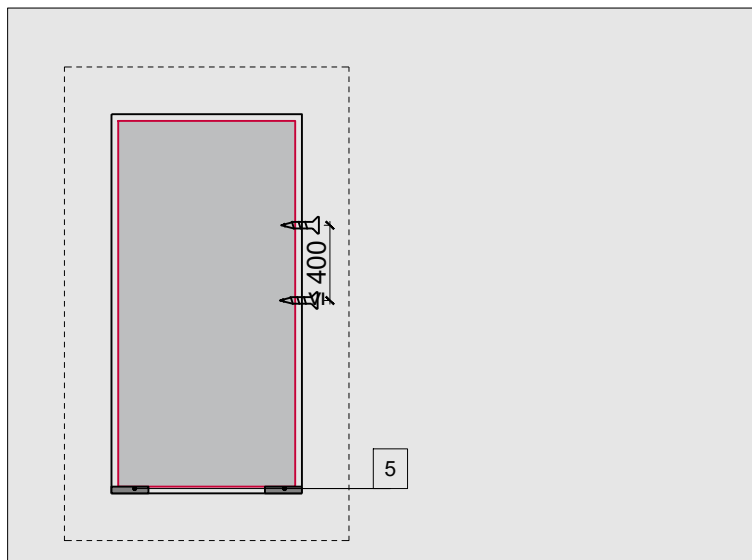
N° : **B60** Rail de guidage GEZE avec plomb Planet – possible uniquement en absence de porte pivotante !

## 08-01 Fixation du vantail de porte



⚠ Remarque pour un montage affleurant au plafond

- Visser la vis de traverse [1] entièrement dans la porte [3].
- Caler le dessous de la porte de ~7 mm [2] pour assurer un interstice sous la porte.
- Fixer le vantail de porte [4] à l'aide du dispositif de roulement [1] aux points de suspension prévus à l'aide de la vis de traverse [3] et du contrécrou [2].

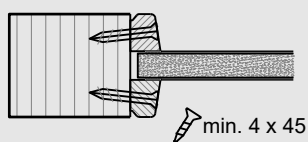


## Montage du cadre de vitrage :

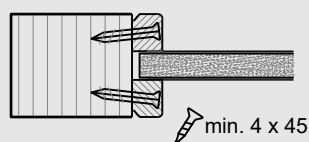
- Visser la parclose [1] dans la découpe.
- Combler le joint [2] de la parclose avec un produit d'étanchéité pour empêcher le passage de la lumière.
- Mettre en place la bande de recouvrement [3]
  - Pour les vitrages intérieurs, en effleurement avec l'arête de la parclose
  - Pour les vitrages extérieurs, coller contre le bord extérieur de la vitre
- Coller les bandes gonflantes sur tout le périmètre de l'arête de la parclose
- Placer la vitre dans la découpe sur au moins deux cales [5] et la centrer. Fente périphérique de 5 mm ( $\pm 2$ ).
- Bloquer les parcloles [4] contre le verre et les visser à l'aide des matériels de stabilisation fournis.
- Le cas échéant, sceller les vitres, recommandé pour :
  - les conditions climatiques
  - l'effet d'incendies
  - les vitrages insonorisés

Les découpes de vitrages doivent être mis en place en fonction des numéros de types respectifs :

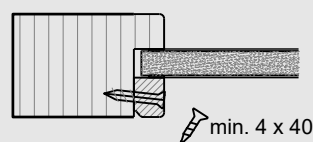
Vitrage centré,  
parcloles inclinées  
N° G10



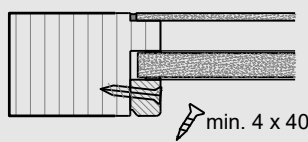
Vitrage centré, parcloles droites  
N° G20



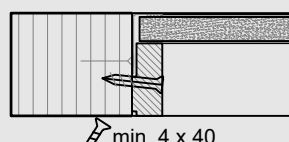
Vitrage centré,  
parclose sur une face  
N° G30



Vitrage centré, vitre de protection possible uniquement sur les vantaux de porte de 68 !  
N° G60

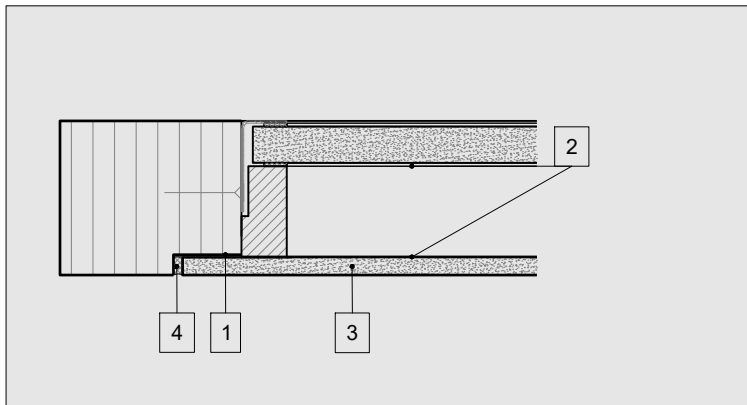


Parclose sur une face, en affleurement cornière en métal standard sur les portes coulissantes automatiques  
N° G70



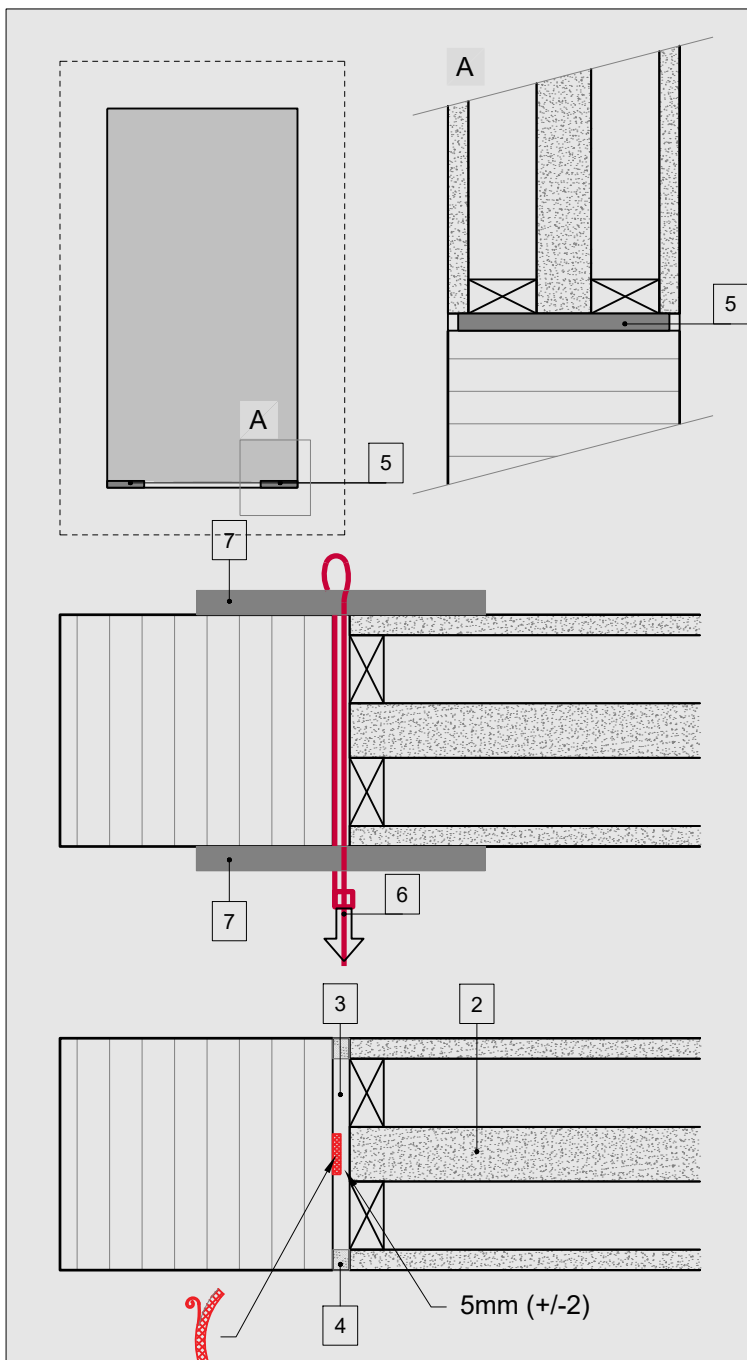
Consigne : Sur les portes coulissantes automatiques à vitrages non affleurants, les arêtes de coupe doivent être protégées.

Cela concerne par ex : G10 G20 G30



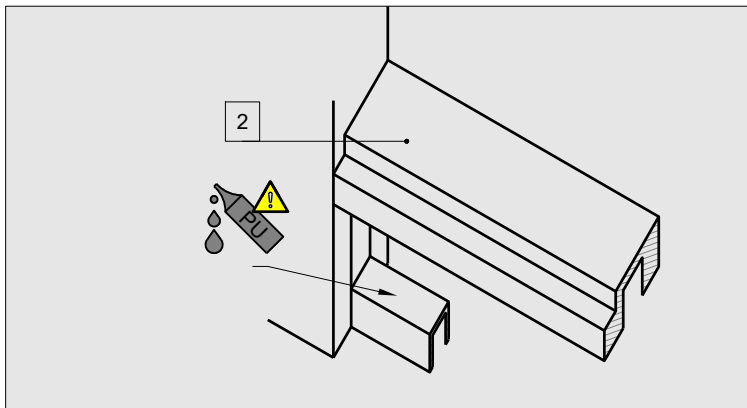
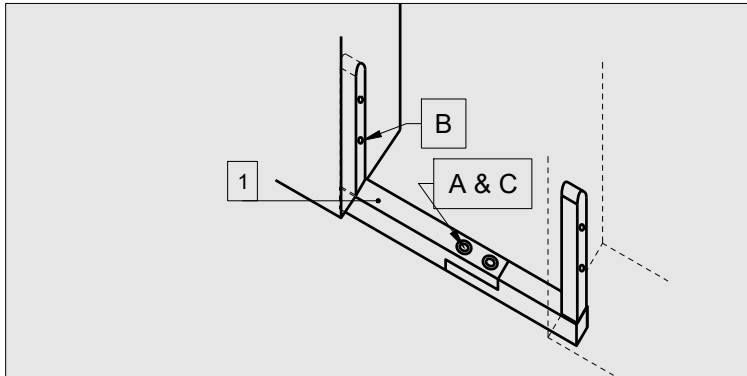
N° **G80** Parclose sur une face avec vitrage anti-rayonnements, cornière métallique effleurante

- ⚠ Remarque :**  
Effectuer les opérations suivantes dans un local hors poussière :
- Nettoyer les faces intérieures des vitres [2] et dégraisser les surfaces de collage.
  - Mettre en place la vitre de protection [3] et la coller sur tout le pourtour du joint [4] avec du silicone.
  - Coller l'insert en plomb [1] pour la protection contre les rayonnements.

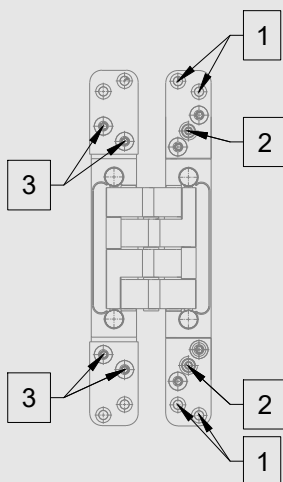


N° : **G50** Plano : Standard pour forme spéciale ronde

- Coller les bandes gonflantes centrées sur le pourtour de l'arête de la porte ou du vitrage.
- Bloquer correctement [5], choisir la taille de sorte que toute la charge des vitrages puisse être supportée. Les bandes de gonflement sont interrompues à ces endroits.
- Mettre en place la vitre [2] et la centrer – fente de 5 mm ( $\pm 2$ ).
- Bloquer la vitre [2] à l'aide de colliers [6] et de cales en bois [7].
- Coller la vitre [2] sur les deux faces avec un joint en silicone [3] (renforcé).
- Mettre en place un joint en silicone lissé pour la finition [4].



Les consignes de montage suivantes s'appliquent au type « Basys ». Pour d'autres types, se reporter aux indications du fabricant :



- 1 Vis de fixation
- 2 Réglage latéral
- 3 Vis de serrage pour le réglage en hauteur

## Mise en place des seuils pour les portes pivotantes intégrées

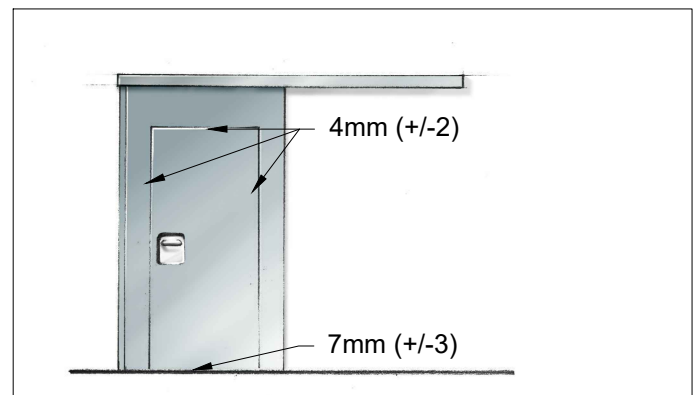
### Seuil encastré dans le sol [1]

- A Le cas échéant, dévisser la barre d'écartement à l'aide des vis M6.
- B Insérer la barre d'écartement dans le profilé de sol en U et la visser par le côté dans l'arête de la porte.
- C Revisser la barre d'écartement dans la séparation.

### Seuil non encastré [2]

- Mettre en place par le haut et coller avec l'adhésif PU.

Pour les portes pivotantes intégrées, interstice admissible :



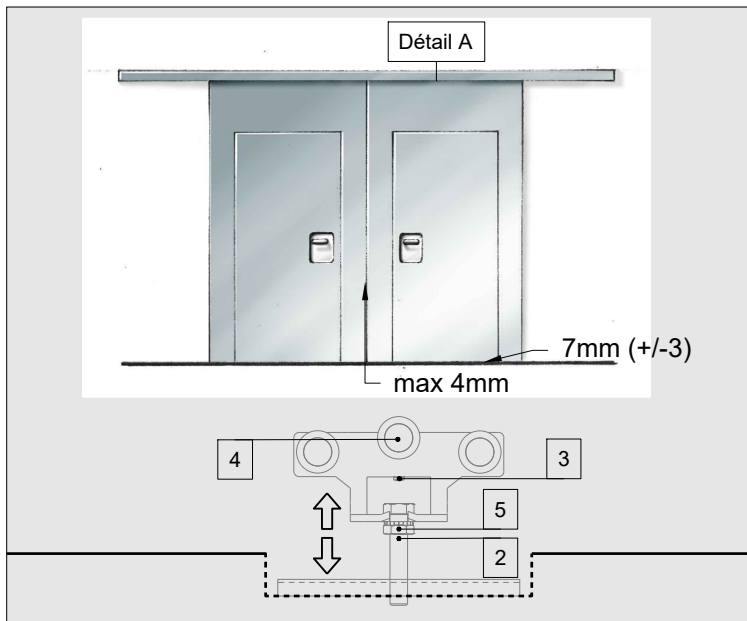
### ⚠ Remarques :

- Le vantail de porte doit appuyer de manière homogène contre le joint.
- Veiller à éviter les contraintes sur le vantail de porte.
- Bloquer toutes les vis de serrage après le réglage du vantail de porte. Couple de serrage optimal 12 Nm.
- Monter le ferme-porte intégré et le régler (selon la notice du fabricant).

### Contrôler la fonction de fermeture :

- La porte doit fermer automatiquement, peu importe l'angle d'ouverture.
- Le temps de poursuite max. autorisé est de 5 sec.





### Réglage de l'interstice à l'aide du dispositif de roulement :

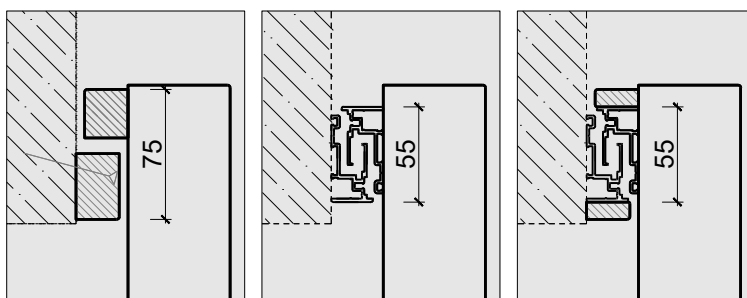
- Desserrer le contrécrou [5].
- Régler la fente [selon détail A].
- Régler la friction du filetage [2] pour le réglage en hauteur à l'aide d'une clé plate.
- Bloquer le contrécrou [5].

### Sur les portes étroites, régler le galet de contrepression [4]

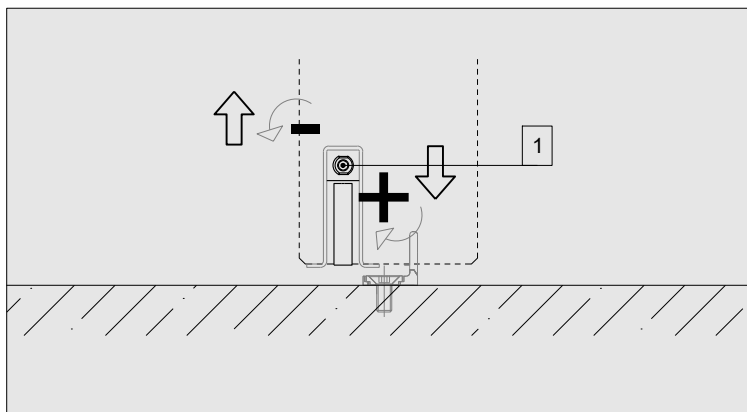
- A l'aide de la vis [3] positionner le galet de contrepression [4] sur l'arête supérieure du rail, sans générer de contrepression.

### ⚠ Remarque :

S'applique aux éléments de porte étroites, puisque cela empêche le risque de basculement.

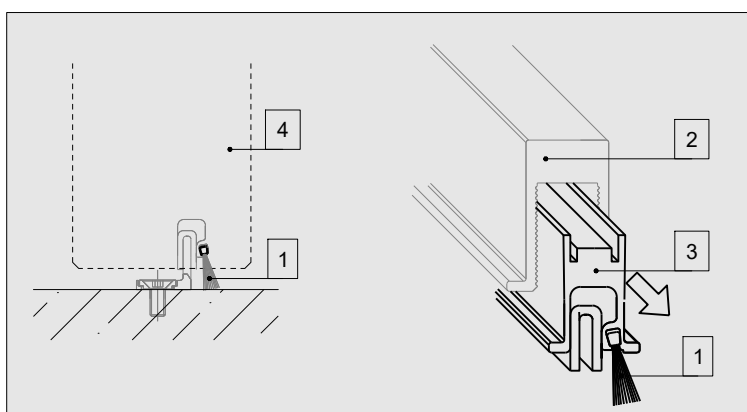


### Dessin détaillé [détail A] des profilés à labyrinthe Distances spécifiques aux types



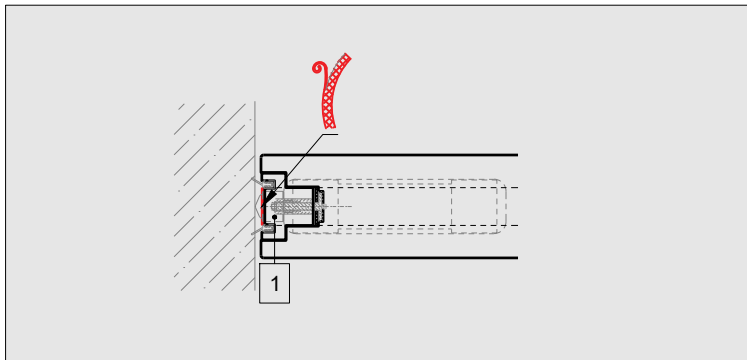
### Réglage du joint de sol abaissable [1]

- Régler la pression d'appui et la course du joint en tournant la vis à six pans creux dans le loquet de déclenchement.
- Le profilé de joint doit appuyer légèrement sur le sol sur toute sa longueur lorsque la porte est fermée. (Contrôle par une source lumineuse ou passer une bande de papier sous le joint en forçant légèrement)



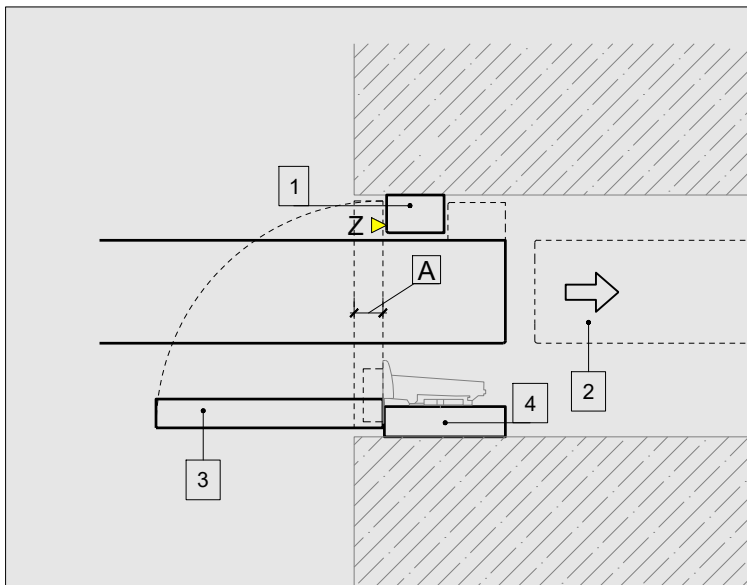
### Réglage de la brosse de joint [1] :

- Extraire entièrement le profilé de guidage [3] du profilé de base [2].
- Le profilé de base [2] est vissé sur le vantail de porte [4] et possède une denture.
- Introduire le profilé de guidage [3] dans le profilé de base [2] de sorte que les brosses effleurent légèrement le sol.



N° W80 Raccord coulissant (uniquement pour battants de 68 mm)

- Régler le raccord coulissant [1] à l'aide d'une clé Allen 4,0 de sorte que les joints appuient intégralement.
- Coller les bandes gonflantes ou le laminé.



- En cas de trappe d'habillage [3], le profilé à labyrinthe [1] doit être décalé de la cote [A] épaisseur de la trappe vers l'arrière. La cote [Z] doit être respectée impérativement. Pendant le montage, glisser le vantail de porte [2] vers l'arrière.
- Monter la baguette de butée [4] face au profilé à labyrinthe [1].
- Accrocher la trappe d'habillage [3] et l'ajuster.

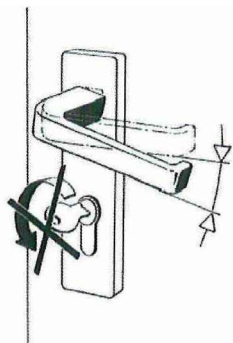
### Contrôler le bon fonctionnement



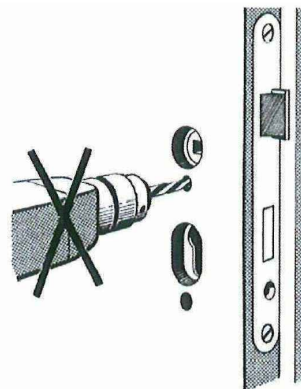
Fermeture automatique (vitesse de fermeture, force de fermeture) depuis une position quelconque.

- Le cas échéant, fonction anti-panique (pour portes de voies de secours intégrées)
- Dispositifs de blocage
- Joints (déclenchement, serrage du joint)
- Facilité de mouvement des ferrures (serrures, dispositifs de roulement, paumelles de portes, poignées de porte), lubrification des éléments mobiles.
- Monter les caches de l'entraînement, les ajuster en fonction de l'épaisseur du vantail de porte.
- Lors du montage de vantaux de protection, tenir compte des arêtes de cisaillement.

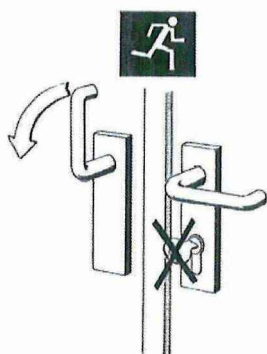
Les poignées et serrures ne doivent pas être actionnées simultanément.



Le vantail de porte ne doit pas être percé dans la zone de la serrure si la serrure est montée.



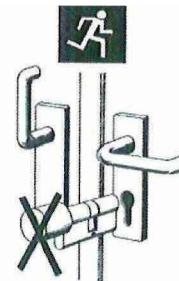
Sur les portes de voies de secours, la clé ne doit jamais rester dans la serrure.



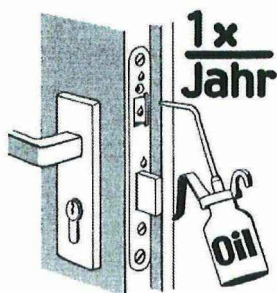
Ne pas utiliser de cylindres de serrure avec poignée ou bouton rond sur les portes de voies de secours.

Exception : Serrures autoverrouillantes de la série 19xx et 21xx.

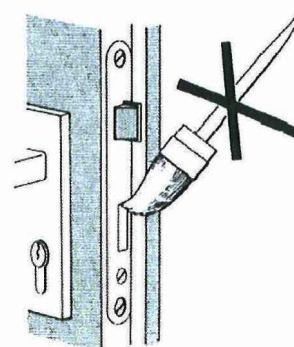
Consigne : Lors de l'utilisation de poignées à barres, aucune contrainte ne doit être générée.



Les serrures doivent être lubrifiées au moins 1x par an (huile non résineuse).



Les verrous de serrure et pènes ne doivent pas être recouverts de peinture ou de vernis



Les portes coulissantes pare-feu sont des installations de sécurité à fermeture automatique, dont le bon fonctionnement doit être assuré à tout moment.

Le maître d'œuvre / exploitant d'installations de protection contre les incendies et la fumée est responsable du bon fonctionnement et doit assurer que les opérations de maintenance soient réalisées par des personnes qualifiées.

Le législateur prescrit un contrat de maintenance pour les installations de blocage et une réception par le TÜV et des contrôles récurrents pour les systèmes de portes automatiques.

Nous recommandons les opérations de contrôle, de maintenance et de réparation suivantes :

## **Contrôle :**

- Toutes les semaines ou tous les quinze jours : Pour les voies d'évacuation et de secours des bâtiments à utilisation spéciale tels que les hôpitaux, écoles, écoles maternelles, bâtiments commerciaux, aéroports.
- Tous les mois : Pour les voies d'évacuation et de secours avec fonction anti-panique ou avec installation de blocage.
- Tous les ans : Pour les espaces à faible circulation, les accès aux gaines techniques, etc.

## **Maintenance :**

Les systèmes de portes automatiques doivent faire l'objet d'une maintenance régulière selon les indications du fabricant et les réglementations légales nationales. Le fabricant de l'entraînement se fera un plaisir de vous informer au sujet des intervalles de maintenance et opérations à réaliser.

## **Réparation :**

Si lors de contrôle ou d'opérations de maintenance, des dommages sont constatés.

Le remplacement des pièces défectueuses (ferrure, accessoires, vitrage) ne doit être réalisé que par une entreprise spécialisée et agréée. Lors de la réalisation des opérations de maintenance, les dispositions de l'homologation des services d'urbanisme (pour les huisseries pare-feu, celles du rapport de contrôle/certificat) doivent être respectées.

1. Nettoyage des éléments, surtout des éléments et zones fonctionnelles mobiles/roulantes
2. Contrôle de toutes les fonctions
  - Fermeture automatique (vitesse de fermeture, force de fermeture) depuis une position quelconque
  - Fonction anti-panique
  - Dispositifs de blocage
  - Joints (déclenchement, serrage du joint)
  - Facilité de mouvement des éléments de ferrures (serrures, dispositifs de roulement, paumelles, poignées de portes), lubrification des éléments mobiles
  - Réglage de l'interstice entre le vantail et le dormant / les profilés à labyrinthe
3. Contrôle des joints entre
  - Vantail et profilé d'insertion
  - Vitrage et châssis de vantail/encadrement du vitrage
  - Dormant et bâtiment
  - Le cas échéant, réparation ou remplacement des produits d'étanchéité et/ou profilés de joints
  - Le cas échéant, remplacement des joints endommagés
4. Contrôle du vitrage par contrôle visuel quant à la présence d'inclusions et de fissures

Sturm GmbH  
A-5091 Unken | Niederland 155  
Tél.: 0043 | 6589 | 4215  
Fax.: 0043 | 6589 | 4654  
office@feuerschutzteam.com  
www.feuerschutzteam.com